



ENTREPRISES : HAYON ELEVATEUR POUR VEHICULES PROFESSIONNELS

ALERTE SECURITE ET REGLEMENTATION

EN FRANCE, PLUS DE 220 000 VEHICULES EN CIRCULATION CONCERNES

En France plus de 220 000 véhicules professionnels sont équipés d'un hayon élévateur, manipulé plus de dix fois par jour. Artisans, commerçants, gestionnaires de flottes, transporteurs, déménageurs, etc. tous les jours, les professionnels sollicitent cet équipement, pièce maîtresse des véhicules professionnels. Méconnaissance sur la réglementation, manque de temps et préjugés sur le coût d'un contrôle : résultat, 50 % du parc national de véhicules professionnels équipés de hayons élévateurs n'est pas contrôlé régulièrement. Que dit la réglementation ? Impact économique, sécurité, quelles conséquences ?

En référence à l'arrêté [du 1er mars 2004](#), la réglementation impose le contrôle obligatoire des appareils de levage au minimum tous les 6 mois, soit deux fois par an. Les entreprises encourent une amende à minima de 3 750 € par infraction, multipliée par le nombre de véhicules concernés. Un contrôle deux fois par an permet de ne plus être hors la loi.

Hayon élévateur : pourquoi respecter la réglementation ?

Impact économique : les deux contrôles obligatoires par an, réalisés **sur site**, permettent aux entreprises **d'économiser l'équivalent** de 35 semaines/an d'un salarié à temps plein : sur la base d'un trajet de 20 kms, pour une flotte de 100 véhicules (l'équivalent de **2 allers-retours** (entreprise/garage)). Le hayon en panne a un impact économique négatif sur l'activité en bloquant par exemple l'artisan dans ses livraisons de fleurs, de pains, les transporteurs dans leur chargement ou déchargement. Un entretien deux fois par an permet de garantir un service client dans les temps.

La sécurité en question : deux fois par an, associée à un entretien du matériel dans les règles, la prévention sur l'utilisation du hayon élévateur, manipulé quotidiennement, permet :

- de maintenir **son état fonctionnel** et de vérifier son **bon fonctionnement**,
- de changer **les éléments de sécurité** (fanions, bande rétro réfléchissante etc.),
- d'informer **sur sa manipulation**,
- de **limiter les accidents utilisateurs** et **éviter les risques d'incidents** sur le périmètre d'intervention.
- de **prévenir les accidents des chauffeurs** de véhicules professionnels et **les conséquences pour le chef d'entreprise**. **Par exemple** : l'accident corporel peut entraîner une sanction pénale pour le chef d'entreprise jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et **75 K€ d'amende**, un désagrément qui peut-être évité avec une flotte en conformité.



Comment ça marche concrètement ?

C'est tout simple - A bord de l'Atelier Mobile HYDROPARTS Assistance équipé de plusieurs centaines de pièces et autant de matériels consacrés au levage, les experts du hayon élévateur interviennent directement sur site : l'entretien est planifié quand le véhicule n'est pas utilisé, un gain de temps, d'argent et une limitation des déplacements pour les entreprises. Le contrôle est réalisé via le système HYDROTEST et ses 58 points de contrôles obligatoires en référence à l'organisme indépendant de contrôle TECNEA Inspection (Groupe CEMAFROID)

Exemple : la signalisation du hayon élévateur est obligatoire



A qui faire appel ?

Leader sur le marché de la maintenance, le contrôle & le dépannage du hayon élévateur, HYDROPARTS Assistance accompagne chaque jour en France plusieurs centaines d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs sur plus de 60 départements : près de 70 % du parc de hayons élévateurs circulant en France couvert. Depuis 2010 HYDROPARTS Assistance est le 1^{er} réseau national organisé de professionnels indépendants et de proximité dont le métier est exclusivement dédié au hayon élévateur (7J/7, 24H/24). L'Atelier Mobile HYDROPARTS Assistance permet d'intervenir rapidement sur site et de faire gagner du temps aux entreprises. Les professionnels locaux HYDROPARTS Assistance effectuent les contrôles réglementaires avec HYDROTEST.

Services accessibles 7J/7, 24H/24 : www.hydroparts-assistance.fr, par téléphone 0 825 042 966 et à partir de l'application HYDROPARTS Assistance.

Retrouvez toutes ces informations dans l'infographie « Hayon élévateur : Alerte Sécurité et réglementation » sur www.hydroparts-assistance.fr